

# ÉCONOMIE

						
DOLLAR	OR	EURO	NASDAQ	TORONTO	NEW YORK	PÉTROLE
63,36 cUS +0,15	320,60 \$US +3,60	64,85 euro -0,15	1252,13 -7,81	6304,77 -87,49	8172,45 -35,10	29,48 \$US +0,40



CODEM: la Rive-Sud achève sa réflexion, soutient Linda Goupil C 3  
Pierre Breton propose qu'Air Canada se retire des régions C 2

## Le budget du Québec restera équilibré si Ottawa le veut bien

LOUIS TANGUAY

LTanguay@lesoleil.com

■ Si Ottawa le veut bien, il suffira à la ministre québécoise des Finances Pauline Marois de maintenir un bon contrôle des dépenses du gouvernement pour que son budget demeure équilibré pour 2002-2003.

Sinon, elle devra affronter une impasse budgétaire de 479 millions \$ avec des moyens qu'elle refuse pour l'instant de discuter.

Le hic c'est que le ministre fédéral des Finances John Manley a annoncé le 4 septembre une façon de corriger une vieille erreur fiscale avantageant principalement l'Ontario par une solution qui crée un trou de 479 millions \$ pour la présente année dans les revenus du Québec provenant de la péréquation.

Le premier ministre Bernard Landry en a parlé comme d'une « chose odieuse » hier au cours d'un point de presse.

« Cet élément a aussi été identifié comme le seul ombrage sur un tableau par ailleurs teinté d'optimisme prudent, quand M<sup>me</sup> Marois a présenté la syn-



Pauline Marois

thèse des opérations financières du gouvernement. Elle promet que « nous ne vivrons pas avec un déficit de 500 millions \$ ». Mais, quant à savoir si elle privilégierait des hausses de taxes ou des réductions de dépenses, elle se contente de répondre: « J'aimerais mieux ne faire ni l'un ni l'autre ».

Mais elle assure qu'on « va garder le cap sur l'équilibre budgétaire ».

Elle a déjà écrit au ministre Manley pour lui demander de la rencontrer avec les ministres des Finances des autres provinces qui sont touchées par la même situation. « J'ose croire que la raison prévaudra », a ajouté M<sup>me</sup> Marois.

La thèse qu'elle défend est qu'il faut reporter à 2004-2005 l'impact de toute modification aux règles de la péréquation puisque les accords fiscaux ont été conclus sur une base quinquennale jusqu'en 2004.

Quant à la synthèse des opérations financières, elle montre au bilan de 2001-2002, en date du 31 mars dernier, un léger surplus de 22 millions \$, après épuisement de la réserve de 950 millions \$ créée l'année précédente.

Les tendances observées pendant le premier trimestre de la présente année budgétaire laissent cependant prévoir pour 2002-2003 des revenus inférieurs aux prévisions initiales par 125 millions \$ au chapitre des impôts des particuliers et par 250 millions \$ à celui des impôts des sociétés.

Cela gruge les 400 millions \$ d'amélioration des revenus que les experts du ministère des Finances attribuent maintenant à une croissance de l'économie plus forte que le 1,7% envisagé en mars.

Voir BUDGET en C 2 >

## Le grand ménage de l'indice S&P/TSX fait mal à la région

ANNIE MORIN

AMorin@lesoleil.com

■ Le grand ménage de l'indice phare de la Bourse de Toronto fait mal à la région de Québec. Deux entreprises d'ici, Canam Manac et EXFO, viennent d'en être exclues et une troisième, Les Laboratoires Aeterna, est assise entre deux chaises.

L'indice composé S&P/TSX, digne successeur du TSE 300, ne compte plus que trois sociétés de la région de Québec sur ses rangs, soit l'Industrielle-Alliance, Maax et Aeterna, dont l'inscription est maintenue « jusqu'à nouvel ordre ».

Cette épuración est une conséquence de la fusion des Bourses de Toronto et CDNX, qui a donné lieu à une refonte en profondeur de tous les indices et sous-indices canadiens. C'est la réputée firme Standard & Poor's qui a fait le travail.

Au lieu d'inclure les 300 sociétés avec la plus grosse capitalisation boursière au pays, l'indice principal rassemble maintenant toutes les entreprises qui répondent à une série de critères stricts allant du prix de l'action au volume de transactions en passant, bien sûr, par la valeur boursière. Il n'y a donc plus de quota.

En juin, un premier coup de balai a été donné: 23 entreprises ont été évincées du club sélect du défunt TSE 300. Cette semaine, Standard & Poor's a

montré la porte à 30 autres sociétés, dont Canam Manac et EXFO, lors de sa révision trimestrielle.

Quant à Aeterna, qui est toujours en attente d'une décision, elle devait faire partie du lot. Mais les évaluateurs ont réclamé à la dernière minute des précisions sur le nombre exact d'actions en circulation.

« Les données publiées jusqu'à maintenant leur laissent croire qu'il y en avait 25 millions \$ alors qu'il y en a 35 millions \$ en réalité. Ça fait 40 millions \$ de capitalisation boursière de plus, ce qui est suffisant pour nous maintenir dans l'indice », faisait valoir hier Dennis Turpin, vice-président et chef de la direction financière de la biotech de Québec, après la publication d'un communiqué détaillant les conventions conclues récemment avec SGF Santé et le Fonds de solidarité FTQ. Une décision est attendue prochainement.

Voir MÉNAGE en C 2 >



Dennis Kozlowski

## Kozlowski pourrait se retrouver en prison aujourd'hui

■ NEW YORK (Reuters) — L'ancien président de Tyco International, Dennis Kozlowski, inculpé d'abus de biens sociaux, vol, fraude et corruption la semaine dernière, ne sera pas en mesure de payer sa caution de 100 millions \$ et pourrait à nouveau se retrouver aujourd'hui derrière les barreaux.

Voir PRISON en C 2 >



Existe-t-il une ressemblance entre l'étiquette Grand Pré et Lactantia? C'est là l'objet du litige qui oppose la coopérative Agrinove à la multinationale italienne Parmalat.

## David a décidé de faire face à Goliath

La coopérative Agrinove n'entend pas se laisser intimider par la multinationale italienne Parmalat

RÉJEAN LACOMBE

RLacombe@lesoleil.com

■ David a décidé de faire face à Goliath.

La multinationale italienne de l'agroalimentaire, Parmalat Food accuse la coopérative agricole Agrinove, de Sainte-Claire de Bellechasse de plagiat.

L'objet du litige qui se retrouve maintenant devant la Cour fédérale du Canada est le design du contenant de lait Grand Pré que les dirigeants de Parmalat apparentent à leur contenant de lait Lactantia.

Par l'entremise de ses procureurs membres du cabinet d'avocats Smart & Biggar d'Ontario, Parmalat demande le retrait immédiat de la gamme de produits Grand Pré et ce dans tous les points de vente où ils sont distribués, de même que la destruction de tous les nouveaux emballages Grand Pré. En outre, elle exige un dédommagement de 6 millions \$.

Nenni!, rétorque le directeur général d'Agrinove, M. Patrice Carle. « Agrinove, s'empresse-t-il d'ajouter, ne se laissera pas intimider par l'attaque injustifiée d'une multinationale. »

Agrinove a trouvé un allié de poids dans sa bataille. La Coopérative fédérée de Québec passe, elle aussi, à l'attaque contre la multinationale italienne. Le secrétaire général Claude Lafleur tranche qu'Agrinove n'a commis aucun impair commercial. « Ses produits et sa marque de commerce, dit-il, sont distincts, reconnaissables et impossibles à confondre avec d'autres marques, incluant celle de Parmalat. »

DES PERTES ÉNORMES

Cette bisbille a éclaté lorsque la coopérative agricole de Sainte-Claire a le-

vé le voile, le 7 août, sur la nouvelle gamme de produits laitiers de longue conservation de marque Grand Pré. Ces produits font en ce moment leur apparition sur le marché québécois.

Parmalat plaide qu'il s'agit là d'une violation de sa marque de commerce et de ses droits d'auteur sur le design de ses emballages.

Pour M. Carle, Parmalat est guidé par une attitude cavalière et agressive. Il ne cache pas que les conséquences de la poursuite de Parmalat pourraient être désastreuses pour la coopérative.

Il ne peut pas pour le moment évaluer monétairement les pertes qu'Agrinove enregistrerait si jamais Parmalat a gain de cause. « Il s'agit, dit-il, de millions de litres de lait qui sont rendus dans les épiceries en plus des millions de litres de lait stocké, sans compter tous les contenants que nous avons en réserve. Une chose est claire, ce sont beaucoup de dollars qui sont en cause. »

Uniquement pour le lancement de ces nouveaux produits, Agrinove a consacré 18 millions \$.

« Parmalat qui détient près de 25% des parts de marché du secteur des produits laitiers au Canada, explique-t-il, semble déterminée à prendre les grands moyens pour tuer dès à présent la marque Grand Pré et affaiblir dangereusement notre coopérative dont les parts de marché au Canada sont, pour l'instant, inférieures à 0,1%. Je laisse aux consommateurs le soin de tirer leurs propres conclusions face à une attitude aussi arrogante. »

PAS LA MÊME CHOSE

Le directeur du développement et de la commercialisation chez Agrinove,

Voir GOLIATH en C 2 >

**Les Solutions en ligne Desjardins: multipliez votre efficacité**

Alléger vos tâches de gestion et simplifier vos transactions: les Solutions en ligne Desjardins vous permettent d'occuper votre temps à faire les bonnes affaires. Tous les détails à votre Centre financier aux entreprises Desjardins ou sur [www.desjardins.com](http://www.desjardins.com).

 **Desjardins**

Conjuguer avoirs et êtres

# Pierre Breton propose le retrait complet d'Air Canada des régions

PIERRE PELCHAT  
PPelchat@lesoleil.com

■ Pierre Breton n'est pas d'accord avec le ministre fédéral des Transports, David Collenette. À son avis, une amélioration du transport aérien en région passe par le retrait complet d'Air Canada des régions du Québec et non la conclusion d'ententes avec des petits transporteurs.

« La position du ministre est une mascarade. La loi fédérale sur les transports mise sur la concurrence. Pourtant ce qu'on subit en région, c'est le monopole d'Air Canada. Les régions ont déjà payé un trop lourd tribut pour être dupes », a commenté, hier, au cours d'un entretien téléphonique, le président ex officio de la Chambre de commerce de la Côte-Nord.

« Il faut plutôt casser le moule actuel par lequel Air Canada impose des tarifs exorbitants en région, écrase la concurrence de nouveaux petits transporteurs en coupant les prix et remonte les prix une fois la concurrence disparue », a soutenu le pharmacien de Baie-Comeau.

M. Breton milite depuis une dizaine d'années pour relancer le transport aérien en région. Il a été porte-parole des régions-ressources dans ce dossier auprès des instances gouvernementales.

Lors d'une récente entrevue au SOLEIL, le ministre Collenette avait invité Air Canada à se retirer de certaines liaisons déficitaires et de conclure des ententes avec des petits transporteurs pour assurer le service. En outre, il s'était opposé à subventionner le transport aérien en région misant plutôt sur la concurrence pour améliorer la desserte aérienne.

« L'intérêt d'Air Canada n'est pas de bien desservir les régions mais d'ail-

lémenter ses lignes internationales et celles des autres transporteurs internationaux avec qui elle a des ententes. Ainsi, le prix d'un billet à partir des régions est beaucoup moins cher si vous vous rendez dans le Sud ou en Europe. Mais si vous demeurez au Québec, le prix est beaucoup plus élevé. Si une entente avec un petit transporteur est pour perpétuer cette double tarification, c'est inacceptable. Il faut que les nouveaux transporteurs soient indépendants d'Air Canada », a-t-il soulevé.

Selon M. Breton, ce « moule » comme il l'appelle est la cause première d'une diminution importante du trafic aérien en région qui, à son avis, est un des facteurs majeurs de la « déstructuration » des régions-ressources depuis quelques années.

« Avec des tarifs moins élevés, il est clair que plus de gens prendraient l'avion. Avec les tarifs exorbitants que l'on connaît, c'est principalement la clientèle d'affaires qui peut se permettre de prendre l'avion en région alors qu'il y aurait un marché important de gens ordinaires si les prix étaient moins élevés », a-t-il soutenu.

Au plan économique, ces tarifs élevés ont des conséquences insoupçonnées. « Qui va prendre l'avion de Montréal pour se rendre en région à 1000 \$ aller-retour pour discuter d'une idée, d'un projet ? » a-t-il demandé.



David Collenette, ministre fédéral des Transports

M. Breton ne favorise pas pour autant l'octroi de subventions pour améliorer le transport aérien en région. « Le gouvernement du Québec a peu de pouvoirs d'intervention. C'est de juridiction fédérale. Québec devrait plutôt faire pression sur Ottawa pour forcer le retrait d'Air Canada des régions et permettre la venue de nouveaux transporteurs », a-t-il affirmé.

Par ailleurs, le président de la Chambre de commerce de la Côte-Nord se demande si le gouvernement québécois n'a pas les mains liées dans ce dossier, compte tenu de possibles pressions venant de Montréal pour conserver la présence d'Air Canada dans les régions. M. Breton a confirmé incidemment que la position défendue par la Chambre de commerce du Québec, favorable à Air Canada, était contraire à celle des régions-ressources.

## PRISON

Suite de la C 1

Ses avocats ont indiqué au juge Michael Obus de la Cour suprême de Manhattan lors d'une audience organisée à la hâte mardi soir que Dennis Kozlowski était aujourd'hui sans le sou et qu'il ne pouvait pas accéder à ses comptes bancaires, tous gelés.

« Il ne peut même pas se rendre au guichet automatique car tous ses comptes sont bloqués, a indiqué l'avocat Stephen Kaufman. Il a de nombreux amis, mais pas du type à avoir autant d'argent. »

Il s'agit d'un revers de fortune de taille pour l'ancien dirigeant de Tyco, qui s'était déjà payé, aux frais de la compagnie, un rideau de douche de 6000 \$, un porte-parapluies de 15000 \$ et une corbeille à papier de 2200 \$ pour son appartement de New York, selon une enquête interne de la compagnie.

Tyco aussi dévoilé que près de 100 millions \$ avaient été distribués frauduleusement en bonus à certains employés. La société accuse Kozlowski d'avoir littéralement drainé les fonds du conglomérat pour son usage personnel, notamment d'avoir utilisé plus de 1 million \$ de son compte de dépense pour payer la fête d'anniversaire de sa femme, en Sardaigne l'année dernière.

Les organisateurs de l'événement comptaient le piment de la présence de gladiateurs et d'une réplique en gla-

ce du David de Michel-Ange pourvu d'un pénis servant de fontaine à vodka, selon les documents de la cour.

La semaine dernière, le juge a relâché Kozlowski sur promesse du versement d'une caution de 100 millions \$, devant être assurée par des avoirs personnels de 10 millions \$. L'ancien directeur financier du conglomérat Mark Swartz, également inculpé, devra payer une caution de 50 millions \$ garantie par des fonds personnels de 5 millions \$.

Les avocats de Swartz ont fait savoir qu'il ne pourra, lui non plus, amasser la somme nécessaire à sa libération provisoire.

### UNE DES PIRES PRISONS DES ÉTATS-UNIS

Les deux hommes doivent fournir ces sommes aujourd'hui au plus tard sous peine d'être internés au pénitencier de Riker's Island, réputé comme l'un des plus durs des États-Unis.

L'ex-femme de Kozlowski s'est proposée de mettre sa maison de Greenwich au Connecticut, évaluée à 10 millions \$, en garantie pour la caution, a indiqué Stephen Kaufman.

Le procureur en chef John Moscow a toutefois refusé l'offre, déclarant que la maison aurait pu être achetée avec l'aide des détournements de fonds présumés de l'ancien président de Tyco.

Le procureur en chef a spécifié que les accusés devaient fournir des fonds qui ne sont pas reliés aux comportements criminels pour lesquels ils sont inculpés.

Les procureurs ont bloqué quelque 600 millions \$ appartenant à Kozlowski, principalement des liquidités et des actions, a précisé John Moscow.

## GOLIATH

Suite de la C 1

M. Robert Nadeau apparente l'attitude de Parmalat à une déclaration de guerre et qu'elle « constitue une insulte à l'intelligence des consommateurs ».

Pour lui, il n'existe aucune confusion possible entre les deux produits. « Non seulement les contenants sont-ils différents sur le plan de la forme et de l'illustration, mais nos produits ne sont même pas placés au même endroit dans les magasins d'alimentation. »

En fait, les produits Lactantia se retrouvent dans un comptoir réfrigéré tandis que ceux d'AgriNovo se retrouvent dans un présentoir séparé et non réfrigéré.

Les procédures mises de l'avant par Parmalat ne sont guère prisées chez les coopérateurs québécois. M. Lafleur de la Coop fédérée les apparente à « une mesure d'intimidation ». « Dans les jours qui viennent, prévient-il,

Parmalat sera rapidement en mesure d'apprécier la force et la solidarité du coopératisme québécois ainsi que l'attachement des Québécois à ce mouvement. »

Ce n'est pas la première fois que Parmalat s'en prend à ses concurrents. En juin dernier, la multinationale accusait Coca-Cola de s'être accaparé de son slogan publicitaire diffusé au Canada anglais *Life tastes good*. Parmalat utilisait ce slogan pour ses produits Lactantia. Cependant, l'entreprise n'avait pas enregistré ses droits commerciaux. Coke a revendiqué ses droits en février soit un mois avant Lactantia.

Parmalat possède 148 usines dans le monde. Elle emploie 40 000 personnes et son chiffre d'affaires atteint 7 milliards \$. AgriNovo est la troisième coopérative en importance au Québec et la cinquième au Canada. Elle regroupe 930 producteurs laitiers et emploie 180 personnes. Son chiffre d'affaires tourne autour de 35 millions \$.

## BUDGET

Suite de la C 1

La conjoncture s'améliore, mais le sous-ministre Gilles Godbout a énuméré une liste de facteurs qui incitent à la prudence.

Par exemple, les gains de capitaux des particuliers s'annoncent inférieurs aux chiffres initiaux et vont générer moins d'impôt. Même chose pour l'impôt sur les autres revenus de placement des contribuables à cause de la baisse des taux d'intérêt. Le ministère se préoccupe en outre du revenu imposable des producteurs agricoles à la suite de la sécheresse estivale. La révision des rapports d'impôt des compagnies de télécom-

munications par exemple influencera aussi à la baisse les revenus provenant des sociétés.

Dans un autre ordre d'idées, M<sup>me</sup> Marois a confirmé les rumeurs voulant qu'elle travaille depuis quelques mois à une meilleure coordination entre les efforts de plusieurs ministères dont elle a la responsabilité.

Elle refuse pour l'instant de parler d'une éventuelle fusion entre le ministère des Finances, celui du Revenu et celui de la Recherche, Science et Technologie. Mais elle reconnaît poursuivre l'objectif d'une meilleure réponse aux clientèles, d'une meilleure efficacité.

Les résultats de ce travail devraient être connus « dans les semaines qui viennent ».

## MÉNAGE

Suite de la C 1

Vincent Delisle, stratège chez Valeurs mobilières Desjardins, dit de ce grand ménage que « c'est une démarche qui ajoute de la crédibilité à l'indice et qui, je pense, reflète bien la réalité économique de chaque région et de chaque industrie ».

En effet, dans les derniers jours du TSE 300, les 100 plus petites capitalisations ne pesaient pas lourd — à peine 2 % — sur l'indice. Alors qu'à son sommet, l'action de Nortel comptait pour 35 % de son poids. Ce sont ces disparités que Standard & Poor's a voulu corriger.

La principale conséquence pour les entreprises qui sont évincées du S&P/TSX, c'est la désaffection des gestionnaires de fonds indiciels, dont la mission est de se coller aux indices.

Et encore. Ceux-ci se retirent au fur et à mesure qu'un titre perd du poids

dans l'indice. Quand le retrait survient, l'impact est donc limité. Selon Martin Goulet, un analyste de la Financière Banque Nationale qui suit le titre de Canam Manac, c'est encore plus vrai cette fois-ci puisque la plupart des gestionnaires avaient identifié les prochaines victimes, les critères retenus par Standard & Poor's étant publics.

Pour EXFO, la décote s'est tout de même traduite par une perte de 11,8 % de la valeur du titre, qui a fini la journée à 2,30 \$ hier. Canam Manac a cédé 7,6 % pour clôturer à 6,10 \$.

Martin Goulet précise toutefois que les titres abandonnés par le S&P/TSX en juin ont baissé la semaine de l'annonce, mais repris le terrain perdu dès la suivante. « Une compagnie qui est bonne en soi ne cesse pas de l'être parce qu'elle n'est plus à l'indice », insiste-t-il.

Le retrait d'un titre de l'indice phare de la Bourse de Toronto a également un effet, plus difficilement mesurable, sur la visibilité de la compagnie.

## Ford et DaimlerChrysler devront offrir autant que GM

■ TORONTO (PC) — Ford et DaimlerChrysler peuvent offrir des augmentations salariales équivalentes aux dispositions prévues par la nouvelle convention collective conclue entre General Motors et ses employés. Mais leur aptitude à offrir les mêmes 800 millions \$ en nouveaux investissements semble beaucoup plus incertaine, prédisent des experts de l'industrie automobile.

Pour les salaires, ce ne sera pas difficile, estime Sean McAlinden, du Centre de recherche automobile d'Ann Arbor, au Michigan, mais pour tout le reste de l'entente, ce sera « presque impossible ».

Les Travailleurs canadiens de l'automobile ont conclu mardi une entente de principe d'une durée de trois ans avec GM, qui prévoit des augmentations portant à 31,40 \$ l'heure les salaires des ouvriers des lignes de montage, et à 37,39 \$ ceux des ouvriers spécialisés.

### LE LOYER DE L'ARGENT

19-09-2002 Institutions	Comptes d'épargne		Dépôts à court terme (rachetables à échéance)				Certificats de placement garanti (int. semestriel)			
	Sans chèques	Intérêt quotidien	30-59 jours	60-89 jours	90-119 jours	120-179 jours	Dépôt min. (\$)	1 an	3 ans	5 ans
Banque CIBC 18-09			+1,00	1,10	1,35	1,45	1000	1,875	2,475	3,475
Banque HSBC Canada 18-09	0,05	0,05	0,75	0,85	1,00	1,00	1000	1,875	2,875	3,925
Banque Laurentienne 10-09			0,75	0,85	1,00	1,00	1000	2,00	3,00	4,05
Banque de Montréal 18-09			0,75	0,85	1,00	1,00	**1000	2,00	3,00	4,05
Banque Nationale 18-09	0,02		0,75	0,85	1,00	1,00	1000	2,00	3,00	4,05
Banque Scotia 18-09		0,10	0,75	0,85	1,00	1,00	1000	1,875	2,875	3,925
Banque Royale 18-09	0,00 à 0,01	0,05 à 0,10	0,75	0,85	1,10	1,10	1000	2,00	3,00	4,05
Caisse Desjardins Qc 18-09			*1,00	*1,10	*1,25	*1,25	**1000	2,00	3,00	4,05
Clarica (La Mutuelle) 18-09			+1,00	1,00	1,00	1,00		2,20	2,65	3,85
La Capitale Ass. MFQ Inc. 18-09		0,25	1,00	1,10	1,20	1,30	**500	2,00	2,90	3,75
Placements Québec 17-09							100	2,40	3,30	4,40
Promutuel Capital 18-09			+1,10	1,15	1,20	1,20	1000	2,20	3,20	4,05
SSQ Vie 19-09							**400	2,40	3,35	4,20
TD Canada Trust 18-09		0,05	1,00	1,10	1,35	1,45	500	1,875	2,875	3,625
Trust Royal 18-09	0,00 à 0,01	0,05 à 0,10	0,75	0,85	1,10	1,10	1000	2,00	3,00	4,05

Les taux en vigueur sont ceux que nous ont fournis les institutions financières au moment de la préparation de ce tableau. Ils sont donc sujets à révision. \* : non rachetables ; \*\* : intérêt annuel ; : dépôt minimal de 5000 \$ ; ++ : dépôt minimal de 10 000 \$ ; (1) Obligations à taux fixe du Québec ; (2) dépôt min. 2500 \$.

Compilation LOUISE VOYER

TABLEAU, LE SOLEIL

## Conseils judicieux aux exportateurs

Tirez profit de l'expertise d'EDC sur les marchés étrangers

Les spécialistes des marchés étrangers d'EDC aident les exportateurs canadiens à réussir en les conseillant sur la façon de réduire les risques et de saisir les occasions que présentent les marchés internationaux. Découvrez comment tirer profit de nos connaissances des marchés, de nos avis financiers, de nos options d'assurabilité et de nos liens avec des acheteurs et investisseurs étrangers.

EDC vient d'ouvrir une représentation à Varsovie, en Pologne, pour vous aider à faire des affaires dans ce pays et en Europe de l'Est. Cette nouvelle représentation s'ajoute à celles de la Chine, du Mexique et du Brésil.

Appelez-nous au 1-866-638-7916 ou visitez le site [www.edc.ca/details](http://www.edc.ca/details)

Un monde d'opportunités à saisir

Canada

EDC  
Exportation et développement Canada  
Export Development Canada

## CODEM: la Rive-Sud achève sa réflexion

ANNIE MORIN

AMorin@lesoleil.com

■ La Rive-Sud achève la rédaction d'un carnet de revendications qui devrait donner le ton des négociations à venir avec la nouvelle Corporation de développement économique métropolitain (CODEM).

En entrevue éditoriale au SOLEIL, hier, la ministre déléguée de Chaudière-Appalaches, Linda Goupil, a indiqué que les organismes de développement économique de sa région sont « en voie d'arriver avec une proposition » pour la CODEM.

Parmi les incontournables, elle insiste avec force sur le respect des créneaux économiques privilégiés traditionnellement par la Rive-Sud, soit le secteur manufacturier, l'agroalimentaire et les biotechnologies. « Il faut que la CODEM fasse du démarchage international pour que des entreprises viennent s'installer chez nous (Rive-Nord comme Rive Sud). Mais si l'entreprise évolue dans un créneau ou un secteur associé à Chaudière-Appalaches, il serait normal qu'elle échoue dans Chaudière-Appalaches », fait valoir la ministre.

Celle-ci évoque la possibilité de négocier un droit de veto comparable à celui obtenu par Lévis au sein de la Communauté métropolitaine. Et pourquoi pas de tenter l'expérience de la CODEM pour une première année et « si les choses fonctionnent bien, on se do-

tera d'un plan d'action pour trois ans ».

Ces propositions ont émergé lors de rencontres tenues cet été avec les représentants des organismes économiques de la Rive-Sud pour « se faire une tête » sur la CODEM, certes, mais aussi sur toute la stratégie de développement de Chaudière-Appalaches.

N'empêche. Il n'est pas acquis que la Ville de Lévis embarque dans le projet. Depuis le dévoilement du modèle économique imaginé par le Bureau de la capitale nationale et la Ville de Québec, le maire Jean Garon fait preuve d'un scepticisme non dissimulé face à l'initiative de la Rive-Nord. Alors que la Chambre de commerce de Lévis, elle, se montre fort enthousiaste à l'idée de vendre les deux régions comme une seule.

Ce qui fait dire à Linda Goupil que le maire Garon « devra expliquer ses choix, ses décisions » s'il décide de boudier le processus. « Ça ne peut pas se décider entre deux ou trois personnes. C'est l'ensemble de la communauté qui doit faire la lecture de ce qu'il y a sur la table et qui est capable de dire si ça a du bon sens », dit-elle.

## Croissance soutenue

■ VANCOUVER — L'économie canadienne semble se diriger vers une croissance soutenue même s'il y a encore de l'incertitude causée par des perturbations à l'étranger, a déclaré le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, hier. Dans un discours prononcé sur le campus de l'Université de la Colombie-Britannique, au cen-

tre-ville de Vancouver, M. Dodge a prédit que la croissance économique se poursuivra et a réitéré que la Banque du Canada était prête à augmenter les taux d'intérêt pour freiner l'inflation si cela s'avérait nécessaire. « Alors que l'économie canadienne continue de croître, la banque persiste à croire qu'elle devra prendre de nouvelles mesures au moment opportun pour réduire l'ampleur des facteurs d'ordre monétaire », a-t-il affirmé dans son discours. (PC)

## Les vols à l'étalage coûtent 635 millions \$

LAURIER CLOUTIER

La Presse

■ MONTRÉAL — Les vols dans les magasins sont devenus une véritable plaie qui met plusieurs commerçants en péril parce qu'ils doivent vendre plus cher. Il faudra relancer en 2003 une campagne « Piquer, c'est voler ».

Les pertes reliées aux vols à l'étalage, aux vols internes et aux fraudes ont dépassé 635 millions \$ en 2001, soit 1,5 % du chiffre d'affaires de 42,4 milliards \$ des détaillants du Québec, comparativement à 1,3 % en 2000, soit une hausse de 0,2 point de pourcentage.

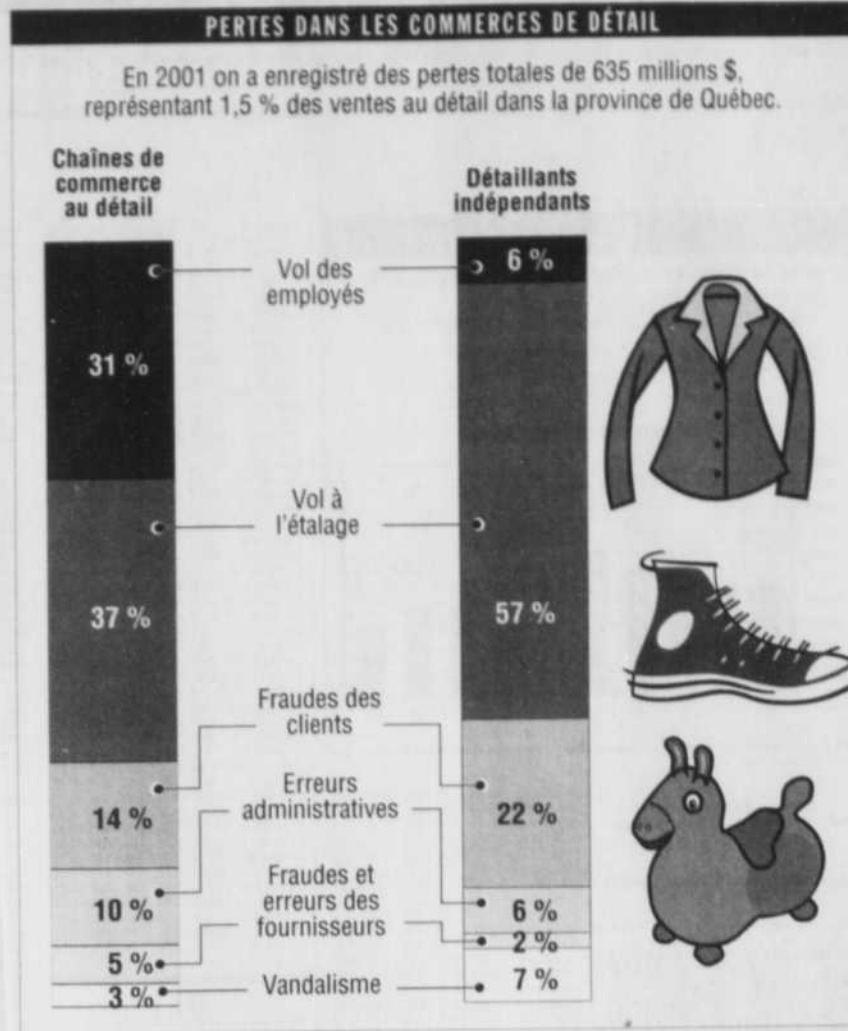
C'est ce qui se dégage d'un sondage de Géocom Recherche pour le compte du Conseil québécois du commerce de détail, dévoilé hier en conférence de presse par Jean-François Grenier, président de Géocom Recherche, et Gaston Lafleur, président du Conseil québécois du commerce de détail.

Chez des détaillants, les pertes causées par les vols représentent de 5 % à 8 % du chiffre d'affaires. Récupérer ces pertes par des hausses de prix peut inciter leurs clients à aller chez le concurrent. Une partie des pertes devient ainsi irrécupérable.

En un an, les vols et fraudes ont augmenté de plus de 10 % dans les commerces du Québec. En 10 ans, les vols des employés dans les chaînes de magasins ont bondi de 50 %.

Le problème n'est pas plus grave au Québec qu'ailleurs au Canada, selon les données disponibles, ce qui n'élève rien à son importance. « C'est un problème de société », déclare M. Lafleur.

Les vols à l'étalage et les fraudes de clients ont accaparé 59 % des pertes totales en 2001. La part des vols internes a grimpé de 21 % à 24 % des pertes totales en 10 ans, mais, dans les chaînes, ces délits d'employés ont causé 31 % des pertes en 2001. Ce sondage de Géocom permet de mieux cerner le phénomène. Chaque jour, les vols à



l'étalage dépassent 1 million \$ et les vols internes par les employés atteignent 415 000 \$, soit 8 millions \$ par semaine.

Sur les 635 millions \$ de pertes l'an dernier, plus de 526 millions \$ proviennent de vols à l'étalage, de fraudes de clients et de vols internes, comparativement à 109 millions \$ causées par des erreurs administratives, des fraudes de fournisseurs et du vandalisme.

Les détaillants indépendants, souvent gérés par des membres de la famille, souffrent particulièrement des vols à l'étalage et des fraudes de clients qui provoquent 79 % de leurs

pertes totales. Si les chaînes déploient en particulier les vols internes (31 % du total), M. Lafleur souligne que ces compagnies emploient un grand nombre de personnes et disposent de plus d'outils que les petits détaillants pour détecter ces délits.

Cela peut expliquer en partie pourquoi 25 % des indépendants croient à une baisse du nombre d'incidents de 2000 à 2001 tandis que 33 % des chaînes déploient une hausse.

Les magasins ont pourtant investi l'équivalent de plus de 1 % de leur chiffre d'affaires dans la prévention en 2000.

## Nortel Networks poursuivie

■ TORONTO — Nortel Networks vient d'apprendre une autre mauvaise nouvelle. Une société mexicaine lui intente une poursuite de 900 millions \$US, pour avoir présumément omis de respecter une entente de financement. La compagnie de téléphonie cellulaire Unefon SA de CV affirme avoir déposé la poursuite la semaine dernière, après que Nortel eut omis de « syndiquer » la première tranche du financement de 350 millions \$ qu'elle avait accordé à Unefon. La société mexicaine avance que si elle avait pu négocier une restructuration de sa dette, elle aurait eu un accès complet aux facilités de crédit de 618 millions \$ qu'elle détient auprès de Nortel. Celle-ci, à laquelle la poursuite n'a toujours pas été signifiée, selon sa porte-parole, estime que la poursuite n'est pas fondée et promet de se défendre et d'utiliser tous les droits et les options qui lui sont accessibles en vertu de ses arrangements contractuels avec Unefon. (PC)

## Correction

Une erreur de publication est survenue en page C-1 du Soleil du mercredi 18 septembre. Nous prions notre clientèle de noter que notre grande vente d'entrepôt est terminée.

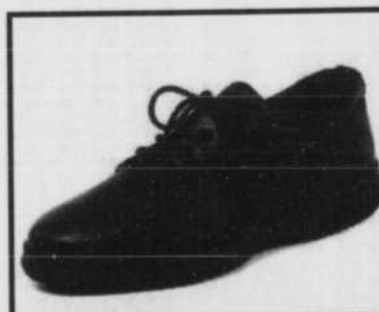
PORTES-FENÊTRES  
**vitrierie lévis**

QUÉBEC 2780, boul. Henri-Bourassa (angle aut. de la Capitale) 521-2161

LÉVIS 12, du Vallon (sortie 325 Sud) 833-2161

LES PETITES ANNONCES DU SOLEIL  
844-4444

## REDÉCOUVREZ LES PLAISIRS DE LA MARCHÉ



**ECCO**

### Journée ECCO

Un représentant ECCO sera sur place afin de répondre à vos questions samedi le 21 septembre:

- Place des Quatre-Bourgeois: 9h00 à 12h00
- Carrefour Charlesbourg: 13:00 à 17h00

### Gagnez une paire de chaussures ECCO

Tirage le 21 septembre 2002, 17 heures, PL. des Quatre-Bourgeois  
Déposez ce coupon à l'une de nos succursales avant 16 heures, le 21 septembre 2002.

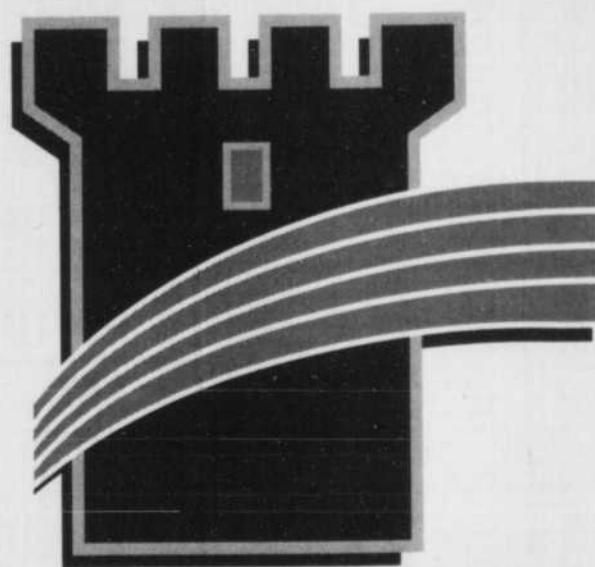
Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Code postal: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

Chaussures  
**G. Parent**

Mail Centre-Ville: 522-8975  
Place des Quatre-Bourgeois: 659-3216  
Carrefour Charlesbourg: 623-4219  
Galeries de la Canardière: 660-8994

## Ensemble vers la Coupe!

Supportez vos Remparts jusqu'au Tournoi Coupe Memorial 2003 qui se tiendra à Québec du 17 au 25 mai



**Vendredi**  
**20 septembre**  
**19h30**

**LES REMPARTS DE QUÉBEC**  
reçoivent

**LES SAGUENÉENS DE CHICOUTIMI**

ADULTES: 10\$ ET 12\$  
ÉTUDIANTS ET SENIORS: 6\$  
ENFANTS (12 ANS ET MOINS): 4\$

STATIONNEMENT  
DU COLISÉE PEPSI GRATUIT

**MATCH**  
**D'OUVERTURE**  
ANIMATION SPÉCIALE!

Labatt  
**Bleue**

**Ford**

LE SOLEIL



Venez clavarder avec

le chef **Ricardo Larrivée**  
aujourd'hui jeudi à midi

cyberpresse.ca

www.cyberpresse.ca/clavardage





DÉCÈS ET AVIS

AUCLAIR, Henri, Thetford Mines BERGERON, Robert, Saint-Rédempteur BLAIS, Lucille Lapière BOUCHER, Pierre A., Québec CLOUTIER, Jean, Beauport CLOUTIER, Lucie Kirouac, Québec DAIGLE, Rose-Hélène Chabot, Laval DEMERS, Soeur Lucille, Québec DION, Irène (Bernard), Sainte-Justine FORTIN, Lucien, Québec GARNEAU, Claude, Québec GAUVIN, Paul Eugène, Ottawa LAFORTUNE, Germaine Bouchard, St-Pascal (Kamouraska) LAROSE, Réjean, Québec LEMIEUX, Rose Forget, Sainte-Foy LÉVESQUE, Wilbrod, Pointe-au-Père MCKENNA, Paul, Sherbrooke MONTREUIL, Jacqueline Chabot, Saint-Charles MORNEAU, Diane Jean, Saint-Pamphile PAQUET, Claire Lemieux, Québec PARIS, Marie Ferlatte, Montréal PLASTRE, Jeanne Bray, Ottawa POIRÉ, Sylvie, Québec (autrefois Thetford Mines) RACINE, Mariette (Fortin), Saint-Joachim ROUSSEAU, André, Saint-Jean-Port-Joli ROY, Marie-Aimée, Québec SIEGFRIEDT, Georges THERRIEN, Clément, Sainte-Brigitte-des-Saults TURCOTTE, Annette, Charlesbourg WAYLAND, Louise de Lotbinière Harwood, Québec



BOUCHER Pierre A. 1937 - 2002 "Tes souffrances terminées, de là-haut continue encore de nous soutenir et nous appuyer comme tu savais si bien le faire." À l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Québec, le mardi 17 septembre 2002, à l'âge de 65 ans, est décédé monsieur Pierre A. Boucher, époux de dame Carmel Tremblay. Il demeurait à Québec. Selon ses volontés, il a été confié au PARC COMMÉMORATIF LA SOUVENANCE. La famille recevra les condoléances au funéraire.



CLOUTIER Lucie Kirouac À la Maison-Mère, 560, chemin Ste-Foy, le 17 septembre 2002, à l'âge de 78 ans, est décédée Soeur Lucille Demers (Soeur St-Luc), Soeur de Saint-Joseph de Saint-Valier, fille de feu Amédée Demers et de feu Antoinette Ruel, originaire de St-Henri (Lévis). Elle était dans sa 59ième année de profession religieuse. Elle sera exposée à la Maison-Mère des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Valier, le vendredi 20 septembre de 14h00 à 21h00. Les funérailles auront lieu le samedi 21 septembre 2002, à 10h00 à l'Oratoire St-Joseph 560, chemin Ste-Foy Québec. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté sous la direction de la maison.



DEMERS Soeur Lucille À l'hôpital St-François d'Assise du CHUQ, le 18 septembre 2002, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Lucie Kirouac, épouse de feu monsieur Joseph Cloutier. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funéraire.



Lépine-Cloutier Itée 6450, Henri-Bourassa Charlesbourg le vendredi 20 septembre 2002, de 10h30 à 13h30. Le service religieux sera célébré le vendredi 20 septembre 2002, à 14h, en l'église St-Albert Le Grand, (3055, 2e Avenue, Québec) et de là au cimetière La Souverance. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Marlyse (Richard Duquet); ses petits-fils, Julien et Thomas Châteauevert ainsi que leur père Alain Châteauevert; son frère, sa soeur, beau-frère et belle-soeur, Jean-Guy (Thérèse), Solange, Sheila (feu Marcel), Jean-Marc Tremblay (Colette), Gisèle Tremblay, Louise Fournier (Léandre), Monique Rourke (Wayne), Claudette Tremblay, Claude Tremblay (Françoise), Marie-Thérèse Létourneau (Laval), Margot Michaud ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Centre d'Herbergement St-Jean-Eudes, 6000, 3e Avenue Ouest, Charlesbourg Qc G1H 7J5, tél.: 627-1124. Pour renseignements: 529-3371 Télécopieur: 529-9506 Courriel: lc@lepinecloutier.com Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec



GAUVIN Paul Eugène Né le 6 mars 1919, décédé le 18 septembre 2002, à Ottawa. Il était époux bien-aimé d'Elizabeth Doucette; fils de feu Anysie Parent et de feu Alfred Gauvin. Cher papa de Claire (Andrew, Nowaczek), André (Suzan Pouliot), Guy (Lise Gamache), Lise (Steve Shipley), Marcel (Joan Bélanger) et Robert (Jocelyne Pilon). Il laisse aussi dans le deuil 13 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants; son frère Denis et ses soeurs, Marthe, Claire, Anita, Mariette et Yvette; ses belles-soeurs et ses beaux-frères, de même que de nombreux neveux et nièces. Précédé par son fils Gaston et de ses frères, Roland, Raymond, Lorenzo et Roger. Sa famille et ses nombreux amis(e)s du Club l'Âge d'Or Colombien, manquant son sourire et appui. Un merci spécial aux médecins, infirmières et au personnel du centre palliatif Elizabeth Brûyère et la résidence des Jardins Camilla. Parents et amis sont invités à la maison funéraire.



LAROSE Réjean Au Centre Mitisien de la santé et des services communautaires, le 17 septembre 2002, est décédé monsieur Réjean Larose, fils de monsieur Denis Larose et de madame Nicole Tousseau. La famille recevra les condoléances au funéraire de la Coopérative funéraire de l'Anse 280, 8e Rue Québec vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 8h30 à 9h30. Le service religieux sera célébré le samedi 21 septembre, à 10h, en l'église Ste-Claire d'Assise et rue Boisclerc) et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre ses parents, son frère Jean-Pierre; sa belle-soeur Lise St-Cyr; son fils Pier-Olivier; son neveu Jean-Samuel; sa nièce Marie-Chantal; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, 525, boul. Hamel, Québec. Pour renseignements: (418) 525-6044 Télécopieur: (418) 525-6971 Courriel: coopdel.anse@videotron.ca



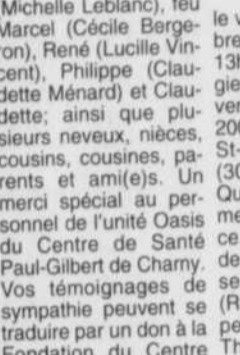
LÉVESQUE Wilbrod Au Centre Mitisien de la santé et des services communautaires, le 17 septembre 2002, est décédé monsieur Wilbrod Lévesque, domicilié à Pointe-au-Père, époux de Mme Rebecca Pelletier, fils de feu Albert (Farréol) Lévesque et de feu Antoinette D'Anjou, autretrois de St-Pacôme de Kamouraska. Retraité, il était également membre des Chevaliers de Colomb, 3e Degré Conseil 2843. Les membres de la famille recevront les condoléances le vendredi, 20 septembre, de 14h à 17h et de 19h à 22h, le samedi, 21 septembre, de 9h à 10h30, à la Résidence funéraire Jacques Belzile 240 St-Jean-Baptiste Ouest Rimouski Le service religieux sera célébré le samedi, 21 septembre 2002, à 11h, en l'église de Pointe-au-Père. Il laisse dans le deuil son épouse Rebecca, ses enfants: Michel, Hélène (Jacques Ouellet), Agathe (Gaëtan Dubé), Claire (François Turcotte), Mario (Josée Michaud), Jean-Pierre (Sylvie Bossé), Louise (Lionel Rouleau), Julie, feu Yves, ses 11 petits-enfants, ses soeurs Ruth et Marguerite, son frère Albertin, ses belles-soeurs et plusieurs autres parents et ami(e)s. Nous tenons à remercier le personnel du Centre Hospitalier Régional de Rimouski et du Centre Mitisien de la santé et des services communautaires de Mont-Joli pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Entourage Fondation du CLSC-CHSLD Rimouski-Neigette ou à l'Association pulmonaire du Québec par l'entremise de la résidence funéraire. La direction des funérailles a été confiée à la Résidence funéraire Jacques Belzile René Truchon, prop. 240 St-Jean-Baptiste Ouest Rimouski G5L 4J6 Télécopieur: (418) 723-9764 Télécopieur: (418) 722-9580 Courriel: resfuneraire.jacquesbelzile@globetrotter.net



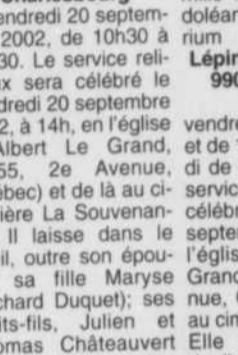
MORNEAU Diane Jean Dans une grande sérénité, entourée de l'amour des siens, elle est allée rejoindre sa fille Hélène. Épouse et mère bien-aimée, elle est décédée à sa résidence le 15 septembre 2002, à l'âge de 56 ans et 9 mois. Mme Diane Jean était l'épouse de M. Marc-Emile Morneau. Elle demeurait à St-Pamphile comté L'Islet. En présence des cendres, la famille accueillera parents et amis à la résidence funéraire C. Lavoie & Fils Inc. 18, du Foyer Sud St-Pamphile le vendredi 20 septembre 2002, jour des funérailles, à compter de 12h, suivi du service religieux à 14h, en l'église de St-Pamphile. L'inhumation des cendres sera faite au cimetière Bellevue de St-Pamphile, à une date ultérieure. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux M. Marc-Emile Morneau, ses enfants: feu Hélène, Aline (Pierre Vézina), Sébastien (Cathia Dubé); son père M. Étienne Jean; sa mère Mme Hélène Anctil; ses frères et soeurs: Edmond (Lisette Billodeau), Denise (Gilles Girouard), Jean-Paul (Nicole Pelletier), André (François Pelletier), Marcel (Lucie Poitras), Claudette (Rosaire Beaulieu) et Fernand; ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Morneau, neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes et de nombreux amis(e)s. Tout témoignage de sympathie peut se traduire par un don à la Société du cancer, 1040, Belvédère, Sillery, G1S 3G3. Formulaire disponibles au salon. Pour renseignements: 1 (418) 356-3822 télécopieur 1 (418) 356-5230 courriel mariogau@globetrotter.net Membre de la Corporation des thanatologues du Québec



AUCLAIR Henri Au C.H.R.A. de Thetford Mines, le 17 septembre 2002, est décédé à l'âge de 72 ans et 1 mois, Monsieur Henri Auclair, époux de feu Marguerite Paquet. Il demeurait à Thetford Mines. La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Gamache & Nadeau Ltée 590 rue St-Alphonse Est Thetford Mines Jeudi de 14h à 16h30 et de 19h à 22h. Vendredi de 10h à 11h30 et de 12h30 jusqu'au départ à 13h45. Le service religieux sera célébré vendredi à 14h en l'église St-Alphonse de Thetford Mines. Inhumation au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses fils et sa fille, son gendre et sa belle-fille: Guy, Denise (Martial Turcotte), Gilles (Nathalie Gardner), ses petits-enfants: Gabrielle, Catherine, Philippe, William, Laurence, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Annette (feu Georges Côté), feu Lucille Auclair Normandeau, Annie (Gérard Desrochers), Lédée (Henri Blouin), feu Euclide (Fernande Dumoulin), Ida (feu Léandre Dupéré), feu Cécile, Pauline (Jean-Marc Landry), Jacqueline (feu Valmont Rouleau), Thérèse Paquet (Renaud Carrier), Louise Paquet (feu Lawrence Desrosiers). Il laisse également ses neveux et nièces. Pour renseignements: 418-335-9169 Télécopieur: 418-335-9699 Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec



BLAIS Lucille Lapière Lucille Lapière Blais est décédée au CHSLD de la Petite-Nation, Saint-André-Avellin, en Outaouais, le 5 septembre 2002, à l'âge de 86 ans. Née à St-Gervais, elle était la fille de feu Adélaïde Lapière et de feu Anselmie Labrecque. Épouse de feu Marius Couillard en premières noces et de Louis T. Blais en secondes noccs. Elle laisse dans le deuil sa fille Marie Couillard (Francine Dumoncel); ses soeurs Clémence (feu Donat Paré et Lionel Ruel) et Rachel (Jean-Paul Goulet) ainsi que ses beaux-enfants André Blais (Geneviève Gosselin), Pierre Blais, Denyse Blais (Jean Mercier), Esther Blais (feu Pierre Vallin), Bernard Blais (Charlotte Lippé) et Robert Blais (Martine d'Anjou) de même que ses belles-soeurs Louise Blais (feu Maurice Samson), Huguette Beaumont (feu Raynald Lapière), et Léa Lacroix (feu Jean-Paul Lapière), son beau-frère Jean-Luc Maheu (feu Jacqueline Lapière) et de nombreux neveux, nièces et ami(e)s. L'avaient aussi pré-décédée ses soeurs Marguerite (feu Guy Pouliot) et Edith (feu Octave Trahan). La famille recevra les condoléances des parents et amis le samedi 21 septembre 2002 à 10h à la Coopérative funéraire du Plateau 693, Nérée-Tremblay Sainte-Foy Tél.: 418-688-2411 Suivront une liturgie de la parole et l'inhumation au cimetière Notre-Dame-de-Belmont. Pour ceux et celles qui le désirent, des messes ou des dons à la Fondation du CHSLD de la Petite-Nation, 14, rue St-André, St-André-Avellin, (Québec) J0V 1W0 seraient appréciés. Pour renseignements Complexe funéraire de la Petite-Nation Shields et fils inc. 101, rue Principale St-André-Avellin



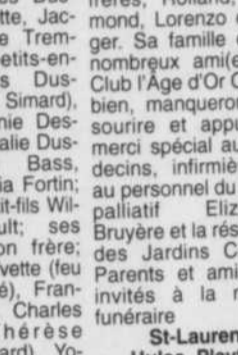
CLOUTIER Jean À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, Québec, le 13 septembre 2002, à l'âge de 80 ans 8 mois est décédé M. Jean Cloutier, retraité du C.N. fils de feu dame Alma Tardif et de feu M. Louis Philippe Cloutier. Il demeurait à Beauport. La famille accueillera parents et ami(e)s à la La Seigneurie Coopérative funéraire 2450 St-Clément Beauport (autouroute de la Capitale, soit Bourg-Royal le vendredi 20 septembre 2002 de 19h à 22h de même que samedi 21 septembre de 9h à 10h40. Les funérailles seront célébrées le samedi 21 septembre à 11h à l'église St-Ignace de Loyola, 3325 rue Loyola, Beauport. M. Cloutier laisse dans le deuil ses soeurs: Carmel (feu Hervé Laflamme), Yolande (feu Gérard Paquet), André (Marcel Lacasse), son beau-frère Philippe Turcot (feu Lucille); ses neveux et nièces: Robert (Aline Paquet), Diane (Marcel Baillargeon), Josée (Michel Morency), les autres que ses autres neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il était également le frère de feu Fernand (feu Gilbert Giguère). La famille tient à remercier le personnel médical et hospitalier de la résidence Seigneuriale ainsi que ceux du A-300 de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix. Les funérailles sont sous la direction de la



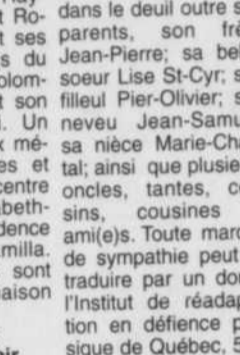
DAIGLE Rose-Hélène Chabot À Laval, le dimanche 15 septembre 2002, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Rose-Hélène Chabot, épouse de feu Albert Daigle. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Jacques, Marcelle, Louise, Nicole, Lucette, Maryse, Alphonse, Marie-France, Suzanne, Christiane et Charles, ses vingt-neuf petits-enfants; ses douze arrière-petits-enfants; son frère Léonard; ses soeurs, Simone et Lucille; de nombreux parents et amis. Elle sera exposée au salon funéraire: Guay & Urbain 7020 boul. des Milles-Iles St-François le vendredi 20 septembre, de 14 à 17h, et de 19 à 22h. Le samedi dès 8h30 (stationnement à l'église). Les funérailles seront célébrées le samedi 21 septembre, à 10h, en l'église St-Noël Chabanel, 8560 rue de l'Église, St-François, et de là au cimetière St-François-de-Sales.



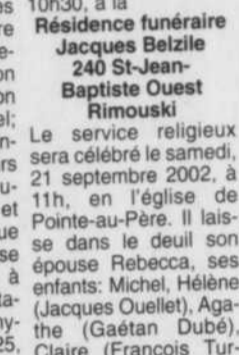
DION Irène (Bernard) Au Centre de santé des Etchemins de Lac-Etchemin, le 18 septembre 2002, est décédée à l'âge de 84 ans et 6 mois, dame Irène Bernard, épouse de feu M. Arthur Dion. Elle demeurait à Sainte-Justine. La famille recevra les condoléances à la salle du Centre Civique 250, rue Principale Sainte-Justine (Québec) vendredi de 12h à 14h15. Le service religieux sera célébré le vendredi 20 septembre à 14h30, en l'église de Sainte-Justine. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial sous la direction de la maison funéraire Roland Couture & Fils Lac-Etchemin Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mireille, Daniel (Monique Drolet), Richard (Renée Martel); ses arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s. Tout témoignage de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, av. Belvédère, bur. 214, Sillery QC G1S 3G3. Formulaire disponibles au salon. Pour renseignements: (418) 625-3762 Télécopieur: 595-2192 Courriel: coutureffils@sogetel.net Membre de la Corporation des thanatologues du Québec



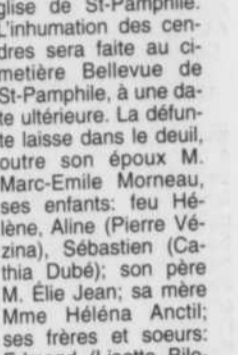
GARNEAU Claude À l'hôpital Jeffery Hale, le 11 septembre 2002, à l'âge de 81 ans, est décédé monsieur Claude Garneau, retraité de Radio-Canada, époux de Colette Garneau. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la Coopérative funéraire du Plateau 693, Nérée-Tremblay Sainte-Foy le vendredi 20 septembre 2002 de 13h à 15h, et sera suivi d'une liturgie de la parole à 15h. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Claudette (Michel Charbonneau), son fils Georges, ses petites-filles Emmanuelle Héroux (Bruno Maccabée), Roxanne Héroux (Nicolas Génier), Héroïse Charbonneau-Garneau; ses frères, Maurice (Narcisse L.), Albert (Cécile Bélanger), sa soeur Hélène (Jules Frémont), ses beaux-frères et belles-soeurs, Françoise (feu Cynille Gagnon), feu Marcel Garneau (feu Louise Caron), Gemma (Eddy Walsh), Céline (feu Guy Paré), Patrick (Thérèse Morency), Martin (Claire Dessureault), Louise (feu Claude Dessureault), Renée (Pierre Robitaille), Paule (Alexandre Drapeau), Luce (feu Guy Robitaille), Jean (Madeleine Ouellet), Jacques (Sylvie Bouchard) et plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Amis du Jeffery Hale, 1250, chemin Ste-Foy, Québec. Pour renseignements: (418) 688-2411 Télécopieur: 688-2414 Courriel: residencefuneraire@cplateau.com



LAFORTUNE Germaine Bouchard À la Résidence Hélène Lavoie, Rivière-Ouelle, le 18 septembre 2002, est décédée à l'âge de 99 ans et 5 mois dame Germaine Bouchard, épouse de feu monsieur Raoul Lafortune. Elle demeurait à la Résidence Hélène Lavoie et autretrois à St-Pascal de Kamouraska. Les membres de la famille recevront les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron 353, av. Chapleau St-Pascal vendredi de 19h à 22h, samedi de 12h à 14h50. Le service religieux sera célébré le samedi 21 septembre à 15h, en l'église de St-Pascal, et de là au crématorium. Les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal. Elle laisse dans le deuil sa fille Lilliane (Pascal Boucher); ses petits-enfants: Claire (Christopher Moseley), Dominique (Caroline Routhier), Marie (Claude Paradis), Nathalie (Daniel Caron), Hélène (Gilles Gagné), Julie (Georges Maalouf), Catherine (François Surprenant), Annie (Bruno Masson); ses arrière-petits-enfants: Blanche, Katherine, Marc-Antoine, Jacques-Etienne, Jeanne, Justin-Charles, Mathilde, Estelle, Michel, Charlotte, neveux et nièces, autres parents et ami(e)s. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer, 1040, av. Belvédère, bur. 214, Sillery QC G1S 3G3. Pour renseignements: (418) 492-2222 Télécopieur: (418) 492-7385 Courriel: fcaron@globetrotter.net



LEMIEUX Rose Forget À la merveilleuse Maison Michel Sarrazin le 15 septembre 2002 à l'âge de 82 ans est décédée dame Rose Forget, épouse de M. André Lemieux. Elle demeurait à Ste-Foy. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants: Serge (Colette Jobin), Monique (Roland Gingras), Micheline (Raymond Fleury), Michel (Micheline Sirois), Daniel (Louise Marchand); ses petits-enfants: Eric et Lyne Lemieux; David, Alexandre et Marie-Pierre Gingras; Stéphane Houle; Catherine Lemieux, Valérie Dorval; Richard, Johanne et Annie Lemieux; Patrick, Josée et Catherine Lemieux; ainsi que de nombreux arrière-petits-enfants. Elle laisse également dans le deuil beaux-frères, belles-soeurs, plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s. Les funérailles auront lieu en présence des cendres le samedi 21 septembre 2002 à 11h en l'église St-Benoît Abbé 3420 Rochambeau à Ste-Foy (face au Château Bonne-Entente). La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10h. La famille tient à remercier tout le personnel de la Maison Michel Sarrazin pour l'excellence des soins prodigués. Vous pouvez compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de la Maison Michel Sarrazin, 2101 Chemin St-Louis, Sillery, Qc, G1T 1P5. La direction des funérailles a été confiée à: Coopérative funéraire du Plateau 693, Nérée-Tremblay Ste-Foy Pour renseignements: 688-2411 Télécopieur 688-2414 Courriel residencefuneraire@cplateau.com



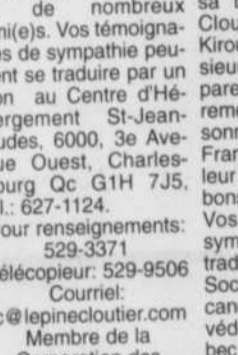
PAQUET Claire Lemieux À l'Hôtel-Dieu de Québec le 15 septembre 2002 à l'âge de 87 ans est décédée dame Claire Lemieux, épouse de feu M. Joseph-Arthur Paquet. Elle demeurait à Québec, autretrois de Lévis. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Suzanne (André Rousseau), Jacques (Nicole Labbé), Charlotte (Jean Dussault), Anne Guy (feu Louis); ses petits-enfants: Martin (Janita Vargas), Nicolas, Charles, Michel (Élise Thibault), Simon (Marie-Claude Lépine), Philippe (Kareem Nour), Catherine (Yves Saint-Laurent), Hélène et Thomas; ses arrière-petits-enfants: Christophe et Béatrice; sa soeur Françoise ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Un merci tout spécial au personnel du 2400 de l'Hôtel-Dieu de Québec pour les bons soins. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHUQ, pavillon de l'Hôtel-Dieu de Québec, 10, rue de l'Éspinay, Québec G1L 3L5. La famille vous accueillera à la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée 58, avenue Bégine Lévis 837-4757 télécopieur 837-9317 courriel: gilbert@turgeon.qc.ca samedi à compter de 11h. Le service religieux sera célébré le samedi 21 septembre à 12h30 en nous au lieu de l'église Notre-Dame son arrière-petite-fille (paroisse St-Joseph de Coralie Villeneuve de Lévis).



BERGERON Robert Au Centre de Santé Paul-Gilbert de Charny, le 17 septembre 2002, à l'âge de 74 ans et 9 mois, est décédé M. Robert Bergeron, époux de feu dame Rolande Thériault. Il demeurait à St-Rédempteur. La famille recevra les condoléances au sous-sol de l'église St-Rédempteur vendredi, à compter de midi. Le service religieux sera célébré le vendredi, 20 septembre 2002, à 14h, à l'église de St-Rédempteur. Il laisse dans le deuil ses enfants: Suzanne (Daniel Giroux), Michel; ses frères et soeurs: Lucille (feu Jean-Marie Falardeau), Bruno (Pierrette Leblanc), François (Lucien Demers), feu Jean-Marie, Guy, Yvan (Diane Lauzier), Raymond (Thérèse Huot); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Roméo, Gérard (Laurence Plante), Gilbert (feu Lucien Huot), feu Roger (Marie-Paul Vézina), Thérèse, feu Gaston



La Seigneurie Coopérative funéraire 2450 St-Clément Beauport (autouroute de la Capitale, soit Bourg-Royal le vendredi 20 septembre 2002 de 19h à 22h de même que samedi 21 septembre de 9h à 10h40. Les funérailles seront célébrées le samedi 21 septembre à 11h à l'église St-Ignace de Loyola, 3325 rue Loyola, Beauport. M. Cloutier laisse dans le deuil ses soeurs: Carmel (feu Hervé Laflamme), Yolande (feu Gérard Paquet), André (Marcel Lacasse), son beau-frère Philippe Turcot (feu Lucille); ses neveux et nièces: Robert (Aline Paquet), Diane (Marcel Baillargeon), Josée (Michel Morency), les autres que ses autres neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il était également le frère de feu Fernand (feu Gilbert Giguère). La famille tient à remercier le personnel médical et hospitalier de la résidence Seigneuriale ainsi que ceux du A-300 de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix. Les funérailles sont sous la direction de la



La Seigneurie Coopérative funéraire 2450 St-Clément Beauport (autouroute de la Capitale, soit Bourg-Royal le vendredi 20 septembre 2002 de 19h à 22h de même que samedi 21 septembre de 9h à 10h40. Les funérailles seront célébrées le samedi 21 septembre à 11h à l'église St-Ignace de Loyola, 3325 rue Loyola, Beauport. M. Cloutier laisse dans le deuil ses soeurs: Carmel (feu Hervé Laflamme), Yolande (feu Gérard Paquet), André (Marcel Lacasse), son beau-frère Philippe Turcot (feu Lucille); ses neveux et nièces: Robert (Aline Paquet), Diane (Marcel Baillargeon), Josée (Michel Morency), les autres que ses autres neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il était également le frère de feu Fernand (feu Gilbert Giguère). La famille tient à remercier le personnel médical et hospitalier de la résidence Seigneuriale ainsi que ceux du A-300 de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix. Les funérailles sont sous la direction de la



La Seigneurie Coopérative funéraire 2450 St-Clément Beauport (autouroute de la Capitale, soit Bourg-Royal le vendredi 20 septembre 2002 de 19h à 22h de même que samedi 21 septembre de 9h à 10h40. Les funérailles seront célébrées le samedi 21 septembre à 11h à l'église St-Ignace de Loyola, 3325 rue Loyola, Beauport. M. Cloutier laisse dans le deuil ses soeurs: Carmel (feu Hervé Laflamme), Yolande (feu Gérard Paquet), André (Marcel Lacasse), son beau-frère Philippe Turcot (feu Lucille); ses neveux et nièces: Robert (Aline Paquet), Diane (Marcel Baillargeon), Josée (Michel Morency), les autres que ses autres neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il était également le frère de feu Fernand (feu Gilbert Giguère). La famille tient à remercier le personnel médical et hospitalier de la résidence Seigneuriale ainsi que ceux du A-300 de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix. Les funérailles sont sous la direction de la



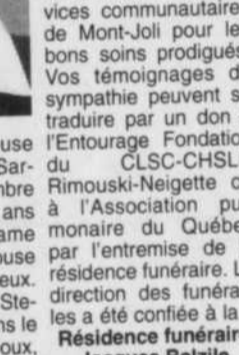
La Seigneurie Coopérative funéraire 2450 St-Clément Beauport (autouroute de la Capitale, soit Bourg-Royal le vendredi 20 septembre 2002 de 19h à 22h de même que samedi 21 septembre de 9h à 10h40. Les funérailles seront célébrées le samedi 21 septembre à 11h à l'église St-Ignace de Loyola, 3325 rue Loyola, Beauport. M. Cloutier laisse dans le deuil ses soeurs: Carmel (feu Hervé Laflamme), Yolande (feu Gérard Paquet), André (Marcel Lacasse), son beau-frère Philippe Turcot (feu Lucille); ses neveux et nièces: Robert (Aline Paquet), Diane (Marcel Baillargeon), Josée (Michel Morency), les autres que ses autres neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il était également le frère de feu Fernand (feu Gilbert Giguère). La famille tient à remercier le personnel médical et hospitalier de la résidence Seigneuriale ainsi que ceux du A-300 de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix. Les funérailles sont sous la direction de la



La Seigneurie Coopérative funéraire 2450 St-Clément Beauport (autouroute de la Capitale, soit Bourg-Royal le vendredi 20 septembre 2002 de 19h à 22h de même que samedi 21 septembre de 9h à 10h40. Les funérailles seront célébrées le samedi 21 septembre à 11h à l'église St-Ignace de Loyola, 3325 rue Loyola, Beauport. M. Cloutier laisse dans le deuil ses soeurs: Carmel (feu Hervé Laflamme), Yolande (feu Gérard Paquet), André (Marcel Lacasse), son beau-frère Philippe Turcot (feu Lucille); ses neveux et nièces: Robert (Aline Paquet), Diane (Marcel Baillargeon), Josée (Michel Morency), les autres que ses autres neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il était également le frère de feu Fernand (feu Gilbert Giguère). La famille tient à remercier le personnel médical et hospitalier de la résidence Seigneuriale ainsi que ceux du A-300 de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix. Les funérailles sont sous la direction de la



La Seigneurie Coopérative funéraire 2450 St-Clément Beauport (autouroute de la Capitale, soit Bourg-Royal le vendredi 20 septembre 2002 de 19h à 22h de même que samedi 21 septembre de 9h à 10h40. Les funérailles seront célébrées le samedi 21 septembre à 11h à l'église St-Ignace de Loyola, 3325 rue Loyola, Beauport. M. Cloutier laisse dans le deuil ses soeurs: Carmel (feu Hervé Laflamme), Yolande (feu Gérard Paquet), André (Marcel Lacasse), son beau-frère Philippe Turcot (feu Lucille); ses neveux et nièces: Robert (Aline Paquet), Diane (Marcel Baillargeon), Josée (Michel Morency), les autres que ses autres neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il était également le frère de feu Fernand (feu Gilbert Giguère). La famille tient à remercier le personnel médical et hospitalier de la résidence Seigneuriale ainsi que ceux du A-300 de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix. Les funérailles sont sous la direction de la



La Seigneurie Coopérative funéraire 2450 St-Clément Beauport (autouroute de la Capitale, soit Bourg-Royal le vendredi 20 septembre 2002 de 19h à 22h de même que samedi 21 septembre de 9h à 10h40. Les funérailles seront célébrées le samedi 21 septembre à 11h à l'église St-Ignace de Loyola, 3325 rue Loyola, Beauport. M. Cloutier laisse dans le deuil ses soeurs: Carmel (feu Hervé Laflamme), Yolande (feu Gérard Paquet), André (Marcel Lacasse), son beau-frère Philippe Turcot (feu Lucille); ses neveux et nièces: Robert (Aline Paquet), Diane (Marcel Baillargeon), Josée (Michel Morency), les autres que ses autres neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il était également le frère de feu Fernand (feu Gilbert Giguère). La famille tient à remercier le personnel médical et hospitalier de la résidence Seigneuriale ainsi que ceux du A-300 de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix. Les funérailles sont sous la direction de la



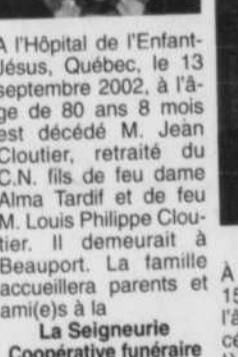
La Seigneurie Coopérative funéraire 2450 St-Clément Beauport (autouroute de la Capitale, soit Bourg-Royal le vendredi 20 septembre 2002 de 19h à 22h de même que samedi 21 septembre de 9h à 10h40. Les funérailles seront célébrées le samedi 21 septembre à 11h à l'église St-Ignace de Loyola, 3325 rue Loyola, Beauport. M. Cloutier laisse dans le deuil ses soeurs: Carmel (feu Hervé Laflamme), Yolande (feu Gérard Paquet), André (Marcel Lacasse), son beau-frère Philippe Turcot (feu Lucille); ses neveux et nièces: Robert (Aline Paquet), Diane (Marcel Baillargeon), Josée (Michel Morency), les autres que ses autres neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il était également le frère de feu Fernand (feu Gilbert Giguère). La famille tient à remercier le personnel médical et hospitalier de la résidence Seigneuriale ainsi que ceux du A-300 de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix. Les funérailles sont sous la direction de la



La Seigneurie Coopérative funéraire 2450 St-Clément Beauport (autouroute de la Capitale, soit Bourg-Royal le vendredi 20 septembre 2002 de 19h à 22h de même que samedi 21 septembre de 9h à 10h40. Les funérailles seront célébrées le samedi 21 septembre à 11h à l'église St-Ignace de Loyola, 3325 rue Loyola, Beauport. M. Cloutier laisse dans le deuil ses soeurs: Carmel (feu Hervé Laflamme), Yolande (feu Gérard Paquet), André (Marcel Lacasse), son beau-frère Philippe Turcot (feu Lucille); ses neveux et nièces: Robert (Aline Paquet), Diane (Marcel Baillargeon), Josée (Michel Morency), les autres que ses autres neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il était également le frère de feu Fernand (feu Gilbert Giguère). La famille tient à remercier le personnel médical et hospitalier de la résidence Seigneuriale ainsi que ceux du A-300 de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix. Les funérailles sont sous la direction de la



La Seigneurie Coopérative funéraire 2450 St-Clément Beauport (autouroute de la Capitale, soit Bourg-Royal le vendredi 20 septembre 2002 de 19h à 22h de même que samedi 21 septembre de 9h à 10h40. Les funérailles seront célébrées le samedi 21 septembre à 11h à l'église St-Ignace de Loyola, 3325 rue Loyola, Beauport. M. Cloutier laisse dans le deuil ses soeurs: Carmel (feu Hervé Laflamme), Yolande (feu Gérard Paquet), André (Marcel Lacasse), son beau-frère Philippe Turcot (feu Lucille); ses neveux et nièces: Robert (Aline Paquet), Diane (Marcel Baillargeon), Josée (Michel Morency), les autres que ses autres neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Il était également le frère de feu Fernand (feu Gilbert Giguère). La famille tient à remercier le personnel médical et hospitalier de la résidence Seigneuriale ainsi que ceux du A-300 de l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour l'attention portée et la qualité des soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'organisme de votre choix. Les funérailles sont sous la direction de la



La Seigneurie Coopérative funéraire 2450 St-Clément Beauport (autouroute de la Capitale, soit Bourg-Royal le vendredi 20 septembre 2002 de 19h à 22h de même que samedi 21 septembre de 9h à 10h40. Les funérailles seront célébrées le samedi 21 septembre à 11h à l'église St-Ignace de Loyola, 3325 rue Loyola, Beauport. M. Cloutier laisse dans le deuil ses soeurs: Carmel (feu Hervé Laflamme), Yolande (feu Gérard Paquet), André (Marcel Lacasse), son beau-frère Philippe Turcot (feu Lucille); ses neveux et nièces: Robert (Aline Paquet), Diane

DÉCÈS ET AVIS

PARIS Marie Ferlatte



1914-2002 Paisiblement, à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, le 16 septembre 2002, est décédée, à l'âge de 88 ans, Marie Ferlatte-Paris, épouse de feu Richard Paris. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Alain (Rachelle Cyr), Roch et Claire (Louis Giroux); et ses petits-enfants: Mireille (Louis Morin), Maxime et Alexandre. Confortément à ses volontés, elle ne sera pas exposée. Une cérémonie religieuse sera célébrée, en présence des proches, en la chapelle du Complexe Funéraire Urgel Bourgeois, 1255 rue Mont-Royal, le samedi 21 septembre 2002, à 11h, le samedi 21 septembre 2002. La famille recevra les condoléances de 10h30. Sa famille tient à remercier tout le personnel du rez-de-chaussée ouest de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal pour la qualité exceptionnelle des soins qu'il lui furent prodigués et pour la tendresse dont elle a été entourée tout au long de son séjour prolongé dans cette institution. Les personnes qui voudront témoigner leur sympathie pourront le faire en offrant un don à la Fondation de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, 4565 chemin Queen-Mary, Montréal (Québec) H3W 1W5.

RACINE Mariette (Fortin)



À l'hôpital Ste-Anne-Beaupré, le 17 septembre 2002, à l'âge de 80 ans est décédée dame Mariette Fortin, épouse de feu monsieur Simon Racine. Elle demeurait à St-Joachim. La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Claude Dubeau 568, Royale St-Joachim, le vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le samedi 21 septembre 2002 à 14h, en l'église de St-Joachim et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses filles et ses gendres: Marcelle (Raymond Blais), Lyse (Réal Bérubé); ses petits-enfants: Maude-Esther (David Sorkimo) et Jonathan (Valérie Jean); son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: Benoît, Blanche (feu Odilon Fortin), Aline, Sr de l'Assomption de la S.V., Françoise (feu Hubert Dubeau), Lauretta (Marcel Guillemette), Gérard Dupont (feu Clément Fortin), Jeanne d'Arc Labranche (feu Simon Fortin), Jeanne d'Arc Racine (Joachim Côté), Clément Racine (Rose-Anna Bussières), Manon Racine, Sr Notre-Dame du Perpétuel Secours, Gustave Racine (Céline Beaudoin), Victorin Racine (Antia St-Hilaire), Louis Racine (Marie Malavoy), Colette Racine, Sr Notre-Dame du Perpétuel Secours, Claude Racine (Céline Noury), Cécile Racine (feu Roger Lemoyne), Lise Racine (Guy Lafontaine) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel de l'étage de l'unité gériatrique de l'hôpital Ste-Anne-Beaupré pour les bons soins prodigués. Que toute marque de sympathie se traduise par un don à la Fondation de l'hôpital Ste-Anne-Beaupré, 11000, boul. des Montagnards, Beauport QC J6A 1E0. Des enveloppes seront disponibles au salon. Pour renseignements: 827-4883. Télécopieur: 827-6105. Courriel: cdubeau@globetrotter.net. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

tal. Vivant à St-Jean-Port-Joli, depuis 1950, il fonda la compagnie Rousseau Métal, qui resta le principal employeur de la municipalité. Intéressé par la politique, il devient président du parti Libéral du Québec, avant d'être élu député à l'Assemblée nationale de Québec en 1960 et nommé ministre de l'Industrie et du Commerce. De 1963 à 1968, il fut représentant du Québec au sein du conseil d'administration de l'Expo 67. En 1970, il devint président du parc industriel de Bécancour. À sa retraite en 1980, il a continué à oeuvrer dans le milieu des affaires en aidant les entrepreneurs en difficulté. Les membres de sa famille vous accueillera à la résidence funéraire De la Durantaye 4, ch. du Roy Ouest St-Jean-Port-Joli, le vendredi de 14h à 16h et de 19h à 22h; samedi, jour des funérailles, de 10h à 13h00. Le service religieux sera célébré le samedi 21 septembre à 13h30 en l'église de St-Jean-Port-Joli et de la au cimetière paroissial. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des services de santé de la MRC de L'Islet ou à la Fabrique de St-Jean-Port-Joli (serVICES de pastorale) ou à la Fondation Fleury de St-Jean-Port-Joli (des formulaires seront disponibles au salon). Pour renseignements de sympathie (418) 598-3093 Sans frais 1-877-598-3093 Télécopieur (418) 246-5115 Courriel duran4e@globetrotter.net

Yann, Yohann, Audrey, Anne, sa belle-mère Mme Jeannine Bard (feu Désiré), son frère Guy, ses belles-sœurs: Paule (feu Norbert Siegfried), Lucette Bard (Gaston Laporte), son beau-frère Gilles Bard, ainsi que ses nombreux neveux, nièces et ami(e)s. Un service religieux sera chanté le samedi, 21 septembre 2002, à 11h, en l'église de St-Pascal de Maizerets, 1895 chemin de la Canadière où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie.

THERRIEN Clément



À Drummondville, le vendredi 13 septembre 2002, est décédé, à l'âge de 73 ans, M. Clément Therrien, époux de dame Gisèle Turcotte, demeurant à Sainte-Brigitte-des-Saults. M. Therrien a reposé au Centre funéraire Yves Houle et Frère Joseph Saint-Perpétue Les funérailles ont eu lieu le lundi 16 septembre 2002, à 11h, en l'église Sainte-Brigitte-des-Saults, inhumation au cimetière paroissial. M. Therrien laisse dans le deuil outre sa épouse dame Gisèle Turcotte; ses enfants, René (Andrée Vachon), Saint-Romuald, Sylvie (Jean-Marie Yelle), Saint-Augustin, ses petits-enfants, Renée-Maude, Sophie, Jonathan, Francis, Louis-Charles; ses frères et sœurs, feu Fernand (feu Clément Allard), Henri-Paul (Cécile Côté), Aline (Camille Rochon), Marcel (Rose-Alice Kane), Hélène (Gérard Dionne), Père Gérard Therrien, Etol (Priscille Jutra), Yolande (feu Clément Foucault), Normand (Louise Thuotte); ses beaux-frères et belles-sœurs, Salomé (Aurèle Allard), feu Germain Turcotte, feu Roland (feu Frank Dumoulin), Henri-Paul (Thérèse Proulx), feu Yvonne (feu Léo Proulx), feu Yvette (feu Henri Bergeron), Severin (Aline Courchesne), feu Jean-Charles (Thérèse Valois), Jean-Marie (Brigitte Proulx), Anne-Marie (Léo Janelle), Brigitte (Claude Bellefleur), plusieurs neveux, nièces, ainsi que de nombreux autres parents et amis. Des dons à la société d'Arthrite seraient appréciés. Direction funéraire.

WAYLAND Louise de Lotbinière Harwood



À Québec, le 17 septembre 2002, à l'âge de 93 ans est décédée Louise de Lotbinière Harwood, épouse de feu Raymond J. Wayland. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté en présence des proches le vendredi 20 septembre à 14h, en l'église St. Patrick, 1145, rue de Salaberry, Québec, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. L'inhumation des cendres se fera au Mausolée du cimetière Belmont, rue Nièrre-Tremblay, Ste-Foy. Elle laisse dans le deuil ses enfants, belles-filles et gendre: Raymond (Marie-Thérèse Blais) de Ste-Foy, Donald (Claudette Drouin) de Ste-Foy, Peter (Micheline Lachance) de Montréal, Louise (Gary Simard) de Winnipeg; son frère Charles de Waterloo; sa belle-sœur Janet (feu Henry Harwood) de Pointe-Claire; ses petits-enfants: Carole (Huguette Dumas) de St-Jean-Port-Joli, Joanne (Patrick Lemay) de Montréal, Philip et Lisa de Montréal et six arrière-petits-enfants: Thomas (fils de Paul), Marie-Michèle, Zachary, Angélique, Thomas (fils de Bobby) et Sabrina. La famille désire remercier tout le personnel de St. Brigids Home, et tout particulièrement celui du 4e étage pour son dévouement et ses bons soins. S.V.P. compenser l'envoi de fleurs par un don à St. Brigids Guild, 1645, ch. St-Louis, Sillery QC G1S 4M3. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative funéraire du Plateau 693, Nèrre-Tremblay Sainte-Foy. Pour renseignements: 688-2411 Télécopieur: 688-2414 Courriel: residencefuneraire@cplateau.com

ROY Marie-Aimée



À l'hôpital Général de Québec, le 11 septembre 2002, est décédée, à l'âge de 95 ans, mademoiselle Marie-Aimée Roy. Elle était la fille de feu Paul Roy et de feu Aimée Bouchard de St-Octave de Mévis. Elle a vécu à Québec et à Lauzon. La famille recevra les condoléances au funérarium J. Bouchard & Fils 1290, 11ère Avenue Québec, le vendredi de 19h à 22h et samedi de 11h à 12h30. Le service religieux sera célébré le samedi 21 septembre à 13h00 en l'église St-Zéphirin de Stadacona, 1400, François Premier, Québec et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont. Mlle Roy laisse dans le deuil ses petits-cousins ainsi que de nombreux neveux, nièces dont les enfants de Marie-Anne et Paul Beaulieu de Mont-Joli; d'Adèle et de Louis Langelier de St-Donat; d'Alvine et de Joseph Roy de St-Romuald; d'Eulalie et de Charles-H. Desrochers de Québec ainsi que de Georges et Marie-Louise Dupont de la Rédemption. Un merci spécial à Ginette Ahern-Desrochers qui l'a visitée régulièrement au cours des six dernières années de sa vie et qui l'a accompagnée lors de son décès. Merci au personnel de la section 2000 de l'hôpital Général qui lui a apporté attention et bons soins durant son séjour. Pour renseignements: (418) 529-9221 Télécopieur: (418) 529-9506 Courriel: ic@lepinecoulter.com Site Web: www.lepinecoulter.com Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

TURCOTTE Annette



Au CHA pavillon Enfant-Jésus le 17 septembre 2002, à l'âge de 81 ans est décédée dame Annette Turcotte, elle demeurait à Charlesbourg. Elle laisse dans le deuil ses sœurs, frères et belles-sœurs: Paul-Henri (Suzanne Légaré), Claire (feu Paul Deslauriers), André (Lorraine Delisle), feu René (Thérèse Letarte), feu Gustave (Colette Leclerc), Monique (feu Paul Villeneuve), feu Laurent (Rose Lavoie), Charles (Madeleine Rodrigue) et Thérèse, sa chère filleule Madame Hélienne Turcotte, son filleul estimé Monsieur Claude Villeneuve, ses beaux amis nièces et neveux, ainsi que plusieurs cousins, cousins, parents et ami(e)s. Le service religieux sera célébré le samedi 21 septembre 2002 à 11h00 en l'église St-Jérôme de L'Anvergne où la famille recevra les condoléances 1 heure avant la cérémonie religieuse. Sincères remerciements pour le dévouement et la qualité des soins apportés par le Dr Joan Glenn, notre reconnaissance au personnel et aux bénévoles de l'unité d'A4000 des soins de longue durée de l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Nous manifestons notre plus grande gratitude de envers notre nièce Mme Francine Villeneuve. Que toute marque de sympathie se

ROUSSEAU André



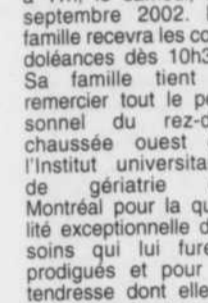
Au CHSLD de St-Jean-Port-Joli, le 17 septembre 2002, est décédé, à l'âge de 91 ans, monsieur André Rousseau, époux en premières nocces de feu dame Cécile Collin et en secondes nocces de dame Simone Ouellet. Il était l'un des 14 enfants de Luc Desrosiers et de Gabrielle Fafard de St-Lambert de Montréal. Il était le père de feu Michelle (André-Louis Méthot), Françoise (Fernand G. Daigle), Jo-vette (Simon-Pierre Paré), Danièle, Marie (Serge Leclerc), Marie (Bernard Adam), son frère, son neveu: Emilie et Marc-Olivier Roy, ses oncles et tant des familles Poiré et Roy ainsi que de nombreux ami(e)s. La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Gamache & Nadeau Ltée 590, rue St-Alphonse E Thetford Mines, le jeudi de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, vendredi à compter de 12h. Le service religieux sera célébré vendredi à 14h, en l'église Ste-Marthe de Thetford Mines. Inhumation au cimetière St-Alphonse. En guise de sympathie, un don à Diabète Amiante Inc., C.P. 222 Thetford Mines QC G6G 5S5 serait apprécié. Pour renseignements: (418) 335-9169 Télécopieur: 335-9699 Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

SIEGFRIED Georges



Au Centre Hospitalier de l'Enfant-Jésus à Québec, le mardi, 17 septembre 2002, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Georges Siegfried, ex-proprétaire de la Poissonnerie Jean-Pierre, natif de St-Pierre et Mi-queon. Il laisse dans le deuil sa conjointe Mme Florence Bard, ses enfants: Marjorie (Frank Balducci), Thierry, Élise Bard (Frédéric Lavoie), Joël (Farah A. Naud), ses petits-enfants: Alysion,

PLASTRE Jeanne Bray



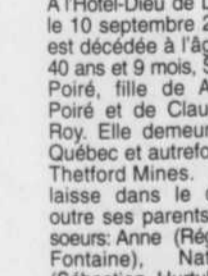
Épouse de feu Guy Plastre, est décédée le lundi 15 juillet 2002. La famille recevra parents et amis le samedi 21 septembre 2002, à 10h30, en l'église Sainte-Dorothée de Laval, Québec où sera célébrée une messe commémorative à 11h. Les arrangements funéraires ont été confiés à la maison funéraire et chapelle: Racine, Robert & Gauthier Ottawa 1 (613) 241-3680

POIRÉ SYLVIE



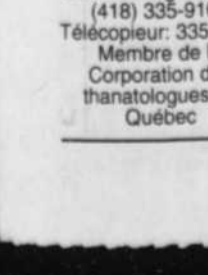
À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 10 septembre 2002, est décédée à l'âge de 40 ans et 9 mois, Sylvie Poiré, fille de Claudette Roy. Elle demeurait à Québec et autrefois de Thetford Mines. Elle laisse dans le deuil, outre ses parents, ses sœurs: Anne (Réginald Fontaine), Nathalie (Sébastien Hurlbut); sa nièce et son neveu: Emilie et Marc-Olivier Roy, ses oncles et tant des familles Poiré et Roy ainsi que de nombreux ami(e)s. La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Gamache & Nadeau Ltée 590, rue St-Alphonse E Thetford Mines, le jeudi de 14h à 16h30 et de 19h à 22h, vendredi à compter de 12h. Le service religieux sera célébré vendredi à 14h, en l'église Ste-Marthe de Thetford Mines. Inhumation au cimetière St-Alphonse. En guise de sympathie, un don à Diabète Amiante Inc., C.P. 222 Thetford Mines QC G6G 5S5 serait apprécié. Pour renseignements: (418) 335-9169 Télécopieur: 335-9699 Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

ROY Marie-Aimée



À l'hôpital Général de Québec, le 11 septembre 2002, est décédée, à l'âge de 95 ans, mademoiselle Marie-Aimée Roy. Elle était la fille de feu Paul Roy et de feu Aimée Bouchard de St-Octave de Mévis. Elle a vécu à Québec et à Lauzon. La famille recevra les condoléances au funérarium J. Bouchard & Fils 1290, 11ère Avenue Québec, le vendredi de 19h à 22h et samedi de 11h à 12h30. Le service religieux sera célébré le samedi 21 septembre à 13h00 en l'église St-Zéphirin de Stadacona, 1400, François Premier, Québec et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont. Mlle Roy laisse dans le deuil ses petits-cousins ainsi que de nombreux neveux, nièces dont les enfants de Marie-Anne et Paul Beaulieu de Mont-Joli; d'Adèle et de Louis Langelier de St-Donat; d'Alvine et de Joseph Roy de St-Romuald; d'Eulalie et de Charles-H. Desrochers de Québec ainsi que de Georges et Marie-Louise Dupont de la Rédemption. Un merci spécial à Ginette Ahern-Desrochers qui l'a visitée régulièrement au cours des six dernières années de sa vie et qui l'a accompagnée lors de son décès. Merci au personnel de la section 2000 de l'hôpital Général qui lui a apporté attention et bons soins durant son séjour. Pour renseignements: (418) 529-9221 Télécopieur: (418) 529-9506 Courriel: ic@lepinecoulter.com Site Web: www.lepinecoulter.com Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

ROY Marie-Aimée



À l'hôpital Général de Québec, le 11 septembre 2002, est décédée, à l'âge de 95 ans, mademoiselle Marie-Aimée Roy. Elle était la fille de feu Paul Roy et de feu Aimée Bouchard de St-Octave de Mévis. Elle a vécu à Québec et à Lauzon. La famille recevra les condoléances au funérarium J. Bouchard & Fils 1290, 11ère Avenue Québec, le vendredi de 19h à 22h et samedi de 11h à 12h30. Le service religieux sera célébré le samedi 21 septembre à 13h00 en l'église St-Zéphirin de Stadacona, 1400, François Premier, Québec et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont. Mlle Roy laisse dans le deuil ses petits-cousins ainsi que de nombreux neveux, nièces dont les enfants de Marie-Anne et Paul Beaulieu de Mont-Joli; d'Adèle et de Louis Langelier de St-Donat; d'Alvine et de Joseph Roy de St-Romuald; d'Eulalie et de Charles-H. Desrochers de Québec ainsi que de Georges et Marie-Louise Dupont de la Rédemption. Un merci spécial à Ginette Ahern-Desrochers qui l'a visitée régulièrement au cours des six dernières années de sa vie et qui l'a accompagnée lors de son décès. Merci au personnel de la section 2000 de l'hôpital Général qui lui a apporté attention et bons soins durant son séjour. Pour renseignements: (418) 529-9221 Télécopieur: (418) 529-9506 Courriel: ic@lepinecoulter.com Site Web: www.lepinecoulter.com Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

LE MARCHÉ BOURSIER

Table with market data for Argent, Bourses d'Asie, and Pétroles. Includes Toronto (PC) and Tokyo (AP) indices.

Monnaies

Table with exchange rates for various currencies including Euro, Swiss Franc, Japanese Yen, etc.

CDNX

Table with CDNX market data including various stock indices and performance metrics.

Obligations

Table with bond market data including yields and prices for various government and corporate bonds.

Métaux

LONDRES (AP) — Le prix des métaux au marché de Londres, hier à la fermeture, en dollars américains par tonne: Or: 1472-1474; Platine: 415-416; Zinc: 754.5-755.5; Aluminium: 1302-1303; Nickel: 6530-6540.

Bénéfices

par la Presse canadienne Bénéfices de sociétés déclarés hier: Archangel Diamond Corp.: six mois terminés le 30 juin 2002, perte nette de 856 087 \$, perte nette de 0,02 \$ par action; 2001, perte nette de 1 404 493 \$, 0,05 \$ par action. Revenus: non disponible.

« Le cahier Économie est relié à mon champ d'étude et ça me permet d'avoir plus d'informations pour être capable de vraiment cerner un sujet en particulier. »

Eric Lenghan Québec

740 Faveurs obtenues

MERCI mon Dieu. Dites 9 fois par jour. "Je vous salue Marie", durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyablement vrai. F.M.

PRIÈRE infaillible à la Vierge-Marie. Fiez-vous à elle, elle vous supplie du fond du cœur de l'appuyer dans cette demande. (Formuler ici sa demande). Personne ne peut résister à votre puissance. Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faites cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier. La faveur vous sera accordée. M.C.D.A.

« IMMOBILIER »

Les petites annonces du Soleil 844-4444

765 Monuments

Le MANUFACTURIER THÉRIault & FILS 716, 1ère Ave. Québec, 524-1561

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet www.appels.doffres.com

Appel d'offres

Ministère des Transports

Vente par voie de soumissions publiques

DOSSIER N° : 9-1972-02190 et autres

Un terrain d'une superficie de 2 890,6 mètres carrés, portant le numéro de lot 1 036 731, du cadastre du Québec, situé dans la municipalité de la Ville de Québec (au Sud-Est de l'intersection boulevard Saint-Joseph et boulevard Pierre-Bertrand).

Valeur estimée : 60 000 \$

Toute offre, pour être valide, doit être présentée sur le formulaire de soumission compris dans le dossier d'appel d'offres. On peut obtenir ce dossier, en indiquant son numéro, au coût de 15 \$; ce montant, qui inclut les taxes et qui n'est pas remboursable, est payable en espèces ou encore par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du Ministère des Finances.

Pour se procurer le dossier, s'adresser à: M. Jacques Bérubé, Ministère des Transports du Québec, Direction de Québec, Service des projets - Activités immobilières, 475, boul. de l'Atrium, 2e étage, Québec (Québec) G1H 7H9, tél.: (418) 380-0303, poste 2355.

L'ouverture des soumissions aura lieu au cours d'une assemblée publique tenue le 8 octobre 2002, à 11 h 15, à l'adresse indiquée précédemment.

Le ministre des Transports se réserve le droit d'annuler le présent appel d'offres en tout temps avant l'adjudication et ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre, Jean-Paul Beaulieu



SAQ APPEL D'OFFRES

Numéro de dossier : SP-1158

Projet : Sacs d'emballage en papier

Des soumissions pour fournir des sacs d'emballage en papier, imprimés, pour une période année seront reçues au plus tard à 11 h 30 h (heure locale), le 30 septembre 2002 par la Société des alcools du Québec (SAQ).

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :

Siège social 905, avenue De Lorimier Montréal (Québec) - H2K 3V9

Centre de distribution de Montréal 2021, rue Des Futaies Montréal (Québec) - H1N 3M7

Centre de distribution de Québec 2900, rue Einstein Sainte-Foy (Québec) - G1X 4B3

Un versement non remboursable de vingt-cinq dollars (25 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement par consultation sur place.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission, comme cautionnement de soumission, soit un chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie d'assurance ou une institution bancaire autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la SAQ et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner.

La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

